

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Sandrine CHAREYRE et Monsieur Hervé SAULIGNAC, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de PRIVAS lors de la Commission Permanente du 4 juillet 2016 :

Au titre du dispositif « Ardèche durable » qui accompagne les projets d'investissement communaux et intercommunaux :

- la commune d'Alissas percevra une subvention de **50 000 €** pour l'agrandissement et la mise aux normes de la salle polyvalente "Les Coirons,
- et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, une subvention de **295 218 €** pour l'aménagement de la Dolce Via de La Voulte à Chalencon,

10 655 € seront versés au profit du CCAS de Privas au titre de l'aide au fonctionnement des centres sociaux et socioculturels,

500 € seront versés au profit d'une auto-école du canton dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement d'un jeune, porteur d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

Le Collège Bernard de Ventadour percevra une subvention de **2 717 €** au titre du Fonds commun des services d'hébergement pour l'achat et la réparation de matériels et une subvention de **2 100 €** au titre de l'éducation nutritionnelle,

6 468 € seront répartis au profit de 16 associations du canton dans le cadre du soutien aux manifestations sportives non conventionnées,

7 500 € seront répartis en faveur de 7 associations au titre de l'aide aux projets d'actions des associations agréées jeunesse et éducation populaire,

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche percevra une subvention de **1 084 €** pour des animations scolaires au titre des Contrats Ardèche Terre d'eau,

Au titre de la politique culturelle :

Le Centre des pratiques musicales de Privas percevra une subvention de **8 994 €** et le Conservatoire à rayonnement communal de Privas une subvention de **65 000 €** au titre de l'aide au fonctionnement des établissements d'enseignement artistiques,

18 000 € seront répartis en faveur du Centre des pratiques musicales de Privas, de la FAMDTA de Veyras, d'Ardèche Musique et danse et du CRC de Privas au titre de l'aide aux projets innovants des structures culturelles,

Au titre de l'aide à l'acquisition de matériels pour les établissements d'enseignement artistique, le Conservatoire à rayonnement communal de Privas percevra une subvention de **3 864 €**

4 000 € seront répartis en faveur de l'association « L'Art d'en faire » et le centre social l'art des liens de Privas au titre de l'aide aux projets "Culture(s) et lien social" 2016,

1 200 € seront répartis en faveur du centre social l'art des liens et la Ludothèque Ardé'jeux de Privas dans le cadre du soutien aux associations oeuvrant dans le champ de la parentalité,

20 000 € seront attribués à l'association Espoir basée à Privas, par conventionnement avec le Département, au titre des actions en faveur de l'insertion,

990 € seront versés au CCAS de Privas au titre de l'opération "Parcours prévention santé",

40 500 € seront répartis en faveur de la fédération départementale des donneurs de sang bénévoles, l'IREPS et la Ligue contre le cancer au titre du soutien aux associations sanitaires et sociales,

10 000 € en faveur des Relais d'Assistants maternels « les coccinelles » et « les petites frimousses » de Chomérac au titre du soutien au fonctionnement des relais d'assistants maternels.